

Les actualités de la Sécurité Routière

SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES

L'actualité nationale : 20 février 2012, Prévenir le risque routier professionnel : une priorité pour l'Etat, pour la CNAMTS et pour les entreprises

Pour lutter contre ce risque, Jean-Luc Névache, délégué interministériel à la sécurité routière, Bertrand Deluad, John Healey et Cyril Titeux, présidents des trois secteurs du groupe Johnson & Johnson [1] en France, et Dominique Martin, directeur des risques professionnels à la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAMTS), ont signé, le lundi 20 février, une charte nationale de sécurité routière pour une durée de quatre ans.

Les accidents de la route sont la première cause de mortalité dans le cadre du travail, tant lors des trajets domicile-travail qu'à l'occasion des missions professionnelles avec 404 accidents mortels en 2010.

L'accord signé aujourd'hui prévoit de développer des actions de prévention du risque routier professionnel et de poursuivre celles mises en place depuis plus de 15 ans par les trois secteurs de Johnson & Johnson en France en faveur de leurs 4 000 collaborateurs, à travers le programme Safe Fleet [2]. Ces dernières années, les efforts se sont portés prioritairement sur la sécurité des collaborateurs en mission. Aujourd'hui, les sociétés du groupe souhaitent aller plus loin en sensibilisant l'ensemble de leurs salariés, qu'ils disposent d'une voiture de société ou qu'ils utilisent leur propre véhicule sur le trajet domicile-travail. Les objectifs poursuivis sont essentiellement de :

- protéger leurs salariés, leurs familles et leurs clients des accidents de la route,
- améliorer la conduite et le comportement des conducteurs par l'éducation, la prise de conscience, la formation et la mise en œuvre de programmes spécifiques,
- promouvoir la conduite responsable, les pratiques de conduite prudente et les normes de sécurité qui contribuent au développement durable,
- développer toutes formes d'actions tendant à prévenir les accidents du travail sur la route.

Depuis le mois de janvier 2012, les trois secteurs français du groupe ont lancé le programme PRESCOR (PRogramme d'Evaluation et de Sensibilisation des CONducteurs à Risque) qui permettra d'identifier les situations de risque pour mener des actions spécifiques de prévention.

Les trois secteurs de Johnson & Johnson en France, s'engagent également à étudier les pistes de prévention suivantes :

- meilleure gestion des déplacements pour éviter les situations à risque,
- bon équipement des véhicules professionnels, notamment en attachant une attention très particulière aux dispositifs de sécurité indispensables : ABS (Antiblockersystem), ESP (Electronic Stability Program), radar de recul, limiteur de vitesse, antibrouillard, GPS (Global Positioning System), FAP (Filtre A Particules), climatisation et entretien régulier,
- mise en place de procédures limitant l'usage de moyens de communication lors des déplacements (exclusion de l'usage du téléphone portable, y compris en kit main libre, pendant la conduite),
- formations obligatoires pour les conducteurs de véhicule de société afin de leur permettre une conduite dans les meilleures conditions de sécurité et d'efficacité.

L'État et la CNAMTS, de leur côté, assureront une aide à la mise en œuvre de cette charte à travers différents outils (données statistiques, études, informations, site Internet, etc.) et la création d'un comité de suivi.

[1] 1er groupe mondial de santé, qui regroupe 118 000 collaborateurs dans 250 sociétés à travers le monde et intervient dans trois domaines d'activité majeurs : la pharmacie (Janssen), les dispositifs médicaux (MD&D) et les produits de soins (beauté, hygiène).

[2] Programme de formation, d'information et de sensibilisation au risque routier professionnel mis en place depuis 15 ans par le groupe Johnson & Johnson dans toutes ses filiales à travers le monde, comprenant une journée annuelle dédiée à la problématique.

L'actualité dans le département des Hautes-Pyrénées :

Journées à l'intention des seniors :

- **Le 7 février à Soues**, la MAIF Prévention, la Préfecture et l'ANPER (Association nationale pour la promotion de l'éducation routière) ont organisé, avec le soutien de la mairie de Soues, **une journée à l'intention des seniors intitulée « Conserver son autonomie sans mettre en cause la sécurité des autres et la nôtre »**. Les stagiaires ont chacun bénéficié d'un audit de conduite de 40mn environ : 3 stagiaires par véhicule en présence d'un moniteur d'auto-école, sur un parcours avec analyse du comportement au volant. Autre contenu de la formation : rappel sur les règles de sécurité, les nouvelles technologies embarquées, Code de la route, rond-points, réactionmètre, simulation d'ébriété avec lunettes spéciales, conseils de santé avec la participation du docteur Pierre Raspaud du Centre hospitalier de Lannemezan.

- Même type de journée **le 28 février à Tarbes : La bonne conduite des seniors**, avec remise à niveau, menée en partenariat avec la Préfecture, la chambre professionnelle des agents généraux d'assurance et la Prévention routière.



Photo Sylvie Pujol – La Nouvelle République



Photo J.-C.G.
La Nouvelle République

- **Le 11 février, au stade de l'Adour à Aureilhan, suite de l'opération Sécurité routière « Un joueur, une vie »** : mise en place d'ateliers divers pour sensibiliser les jeunes joueurs de rugby du BALS (entente Barbazan-Debat, Aureilhan, Laloubère, Séméac) : simulateur pilotage moto, simulateur freinage voiture, atelier de sensibilisation alcool et addiction, atelier information sur le dopage, loto de la route. Cette action, initiée par un éducateur du BALS, Lilian Lacabanne et par son président J. Michel Vernet, est soutenue par le dispositif Label Vie de la Préfecture. Avec la participation de la FPMC, l'AAESR, l'ANPAA, la Police nationale, la MAIF Prévention, la Préfecture, la DDT, l'ASCA.



Photo J.-C.G.
La Nouvelle République



Observatoire Départemental de la Sécurité Routière

Hautes-Pyrénées

Les chiffres du mois :

5 accidents (-)
2 tués (+)
1 blessés hospitalisés (-)
8 blessés légers (-)

Les chiffres de l'année :

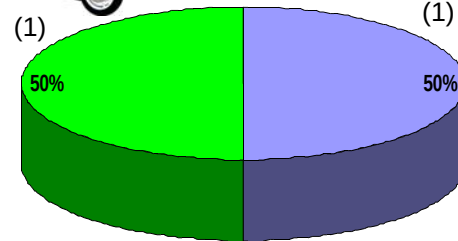
19 accidents (-)
2 tués (+)
7 blessés hospitalisés (-)
20 blessés légers (-)



(1)



(1)



Répartition du nombre de tués depuis janvier 2012

Evolution des chiffres par rapport au même mois de l'année 2011 : (+) hausse (-) baisse (...) constant

Remarque : les résultats de l'année 2012 présentés dans ce document reposent sur un système de remontées rapides indépendant des bulletins d'analyse des accidents corporels (BAAC) dont la transmission, la vérification demandent des délais plus longs de l'ordre de 6 mois. Ces résultats sont donc des données brutes et pourront faire l'objet de modifications. Les chiffres de l'année 2011 sont définitifs.

Comment nous joindre :



DDT
3 rue Lordat - 65000 TARBES

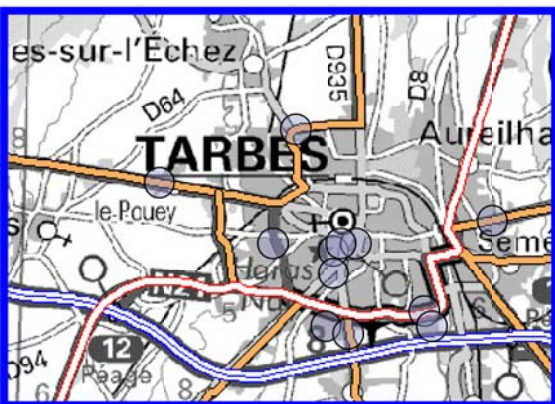


ddt-odsr@hautes-pyrenees.gouv.fr



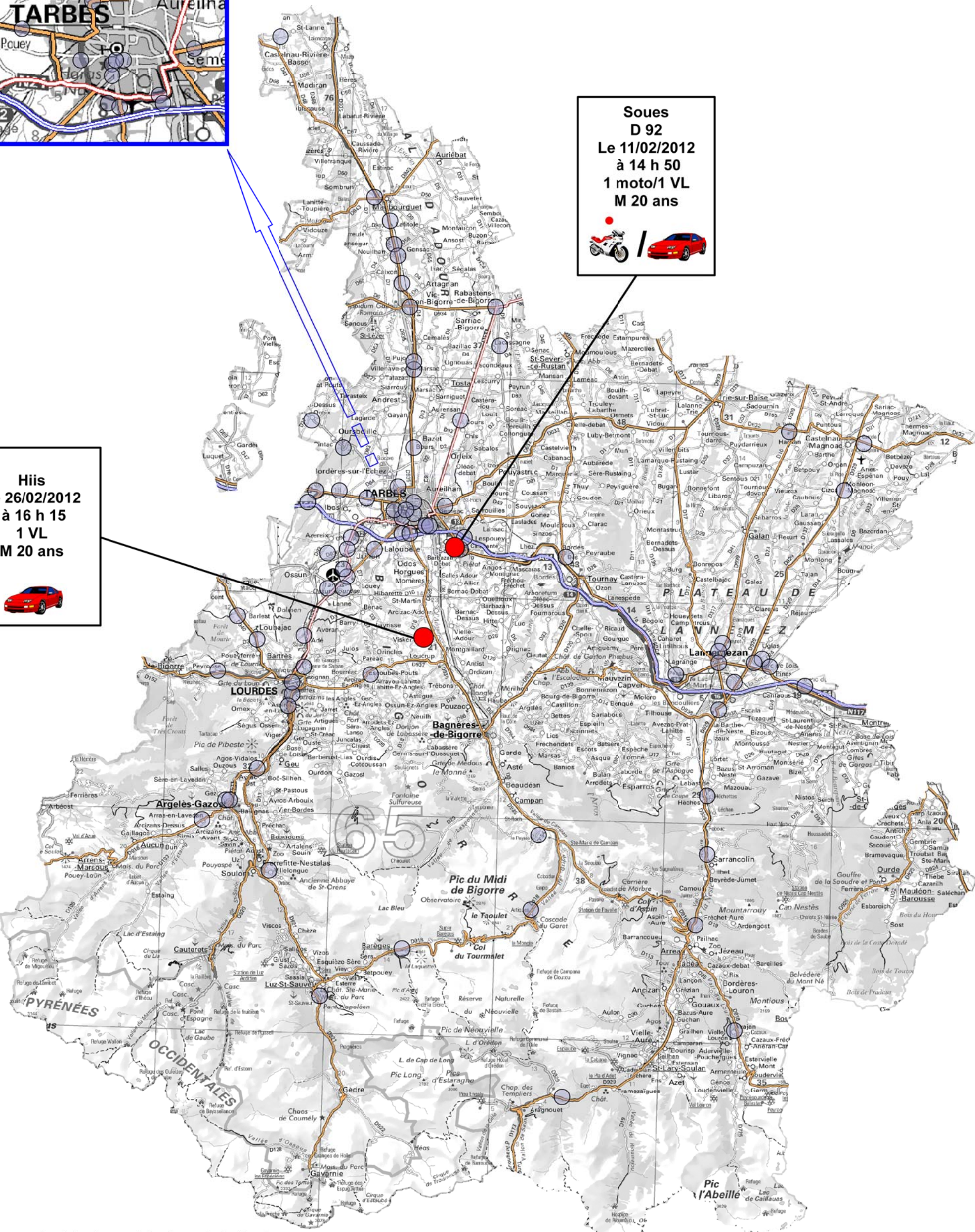
Répartition des accidents mortels dans les Hautes-Pyrénées

Février 2012



Hiis
Le 26/02/2012
à 16 h 15
1 VL
M 20 ans

Soues
D 92
Le 11/02/2012
à 14 h 50
1 moto/1 VL
M 20 ans



- Accidents mortels du mois indiqué
Exemple : (1) janvier ; (2) février, etc....
- Accident(s) mortel(s) du mois en cours
- Accidents mortels survenu ces 4 dernières années

- Autoroute A64
- RN 21
- Routes départementales